**Compte rendu de la rencontre avec Valérie Petit - 9ème circonscription - du 8 Mars 2021 députée du groupe « AGIR Ensemble » à l’assemblée national**

Information : Ce groupe à l’Assemblée Nationale est composé de 21 députés[[1]](#footnote-1) . 2 circonscriptions couvrent notre territoire ULRTg avec 2 députés « d’AGIR ensemble » : Valérie Petit pour la 9ème circonscription et Vincent Ledoux, Député de la 10ème circonscription. Il est à noter que, de ce dernier, nous n’avons jamais obtenu de retour à nos différentes demandes de rendez-vous contrairement à Madame Petit qui nous a toujours reçu quel que soit l’objet de notre demande.

Madame la députée de la 9ème circonscription, nous a donné rendez-vous à la station de métro « « Caulier » où était installé son minibus.

Notre délégation a rappelé l’objet de notre demande de rendez-vous : la loi « grand âge » toutefois Madame Petit nous informe de suite qu’elle ne connaît pas cette loi en détail, elle travaille actuellement sur « le revenu universel » ; Toutefois elle transmettra nos remarques et souhaits aux élus siégeant dans la commission « affaires sociales » de l’assemblée nationale dont 1 élu de Dunkerque : Paul Christophe

* Elle nous informe qu’il venait d’y avoir une réunion des présidents de groupe pour fixer l’agenda parlementaire pour la fin du quinquennat et que, malheureusement, la loi grand âge n’a pas été retenue, c’est un autre texte qui a eu la priorité. Nous avons fermement protesté en reprenant l’argumentaire CFDT : cette loi va de rapports en reports. Nous avons rappelé l’historique de cette loi et, fait remarquer que c’était une promesse du Président, que cette loi devait être votée et demandé qu’elle agisse avec son groupe pour un vote en 2021. Elle nous a dit vouloir essayer de réintervenir au sein de son groupe que cette position était officieuse…
* Nous avons évoqué le vote de la 5ème branche et notre position « 5ème risque » – mais quel que soit son appellation cela ne sera « qu’une coquille vide » tant qu’elle ne trouvera pas ses financements publics ;
* Nous avons insisté sur le fait que la loi grand âge ne devait pas être « loi pour les vieux » mais devait prendre en compte **toutes** les dépendances quel que soit l’âge ; améliorer la prise en charge globale des personnes vulnérables, le reste à charge des familles et faire évoluer les organisations du domicile à l’EHPAD avec des offres plus diversifiées.
* Nous lui avons remis l’ensemble de nos documents de préparation et argumentaires, afin de lui laisser une trace écrite de notre passage

Pour finir elle a voulu profiter qu’elle rencontrait des retraités pour connaître leurs positions et celles de la CFDT sur la loi climat… De hors sujet en hors sujet nous avions quand même réussi à parler de la loi grand âge !

1. La composition du groupe AGIR Ensemble :

   **Président** – Olivier Becht - Haut-Rhin

   **Membres**

   Bournazel Pierre-Yves - Paris ; Chapelier Annie - Gard ; Paul Christophe - Nord ;

   M'jid El Guerrab (Français) établi hors de France ; Christophe Euzet - Hérault ;

   Agnès Firmin Le Bodo -Seine-Maritime ; Thomas Gassilloud -Rhône ; Antoine Herth - Bas-Rhin ; Dimitri Houbron - Nord ; Philippe Huppé - Hérault ; Loïc Kervran - Cher ; Aina Kuric - Marne ; Luc Lamirault - Eure-et-Loir ; Jean-Charles Larsonneur - Finistère ; **Vincent Ledoux - Nord** ; Patricia Lemoine - Seine-et-Marne ; Lise Magnier - Marne ; **Valérie Petit - Nord**; Benoit Potterie - Pas-de-Calais ; Maina Sage - Polynésie Française . [↑](#footnote-ref-1)